

Au nom de la Commission de l'enseignement, M. Cartailhac donne lecture du rapport suivant sur la création d'une chaire de langue et de littérature espagnoles à la Faculté des lettres :

MESSIEURS,

La proposition qui vous est faite de contribuer, par un crédit annuel de 2,000 fr., à la fondation, près de la Faculté des lettres de Toulouse, d'une chaire de littérature espagnole, se rattache directement aux projets d'organisation définitive de l'enseignement supérieur en France. Vous n'ignorez pas que les membres les plus autorisés de notre Université, à la suite d'une vaste enquête poursuivie dans les Facultés et autres établissements d'enseignement supérieur, se sont montrés favorables à la constitution de groupes scientifiques importants ou d'Universités régionales pourvues, non-seulement de chaires d'enseignement général et proprement classiques, mais encore enrichies d'enseignements plus particulièrement adaptés à la région, et trouvant leur raison d'être, soit dans le passé historique et littéraire de cette région, soit dans sa situation géographique.

C'est ainsi que des chaires d'histoire du Midi de la France, de langues romanes, de littérature italienne, ont été déjà ou sont sur le point d'être créées à Bordeaux, à Toulouse, à Aix; il en est de même dans d'autres parties de la France.

Jusqu'ici, les professeurs de littérature étrangère de nos grands établissements d'enseignement supérieur étaient censés choisir tour-à-tour la matière de leur cours dans chacune des quatre grandes littératures modernes de l'Europe. Les inconvénients d'un pareil système qui demandait à un seul homme une telle universalité de connaissances, ont été bien souvent signalés par les personnes compétentes, et ils n'ont pas besoin d'être démontrés ici. Par la force même des choses, l'une ou l'autre des parties de cet enseignement encyclopédique était sacrifié.



Le principe de la spécialisation s'impose aussi bien dans le domaine scientifique que dans celui de l'industrie et du travail mécanique. Il peut seul remédier aux inconvénients auxquels nous faisons allusion, et nécessitera, dans un délai plus ou moins éloigné, le dédoublement déjà réalisé pour d'autres branches de connaissances humaines, d'enseignements qui n'ont souvent entre eux de commun que le nom.

Le titulaire actuel de la chaire magistrale à notre Faculté consacre ses recherches à la littérature allemande.

En 1882, le Ministre créait, à côté de ce cours, une conférence de langue et de littérature anglaises.

Dès 1878, le Conseil académique demandait qu'un maître de conférence versé dans la connaissance de l'italien et de l'espagnol fût adjoint à la Faculté (1).

« Les circonstances n'avaient pas permis jusqu'ici à M. le Ministre de répondre à ce désir. S'il est aisé de trouver des maîtres sachant l'italien et l'espagnol, il l'est moins d'en trouver qui puissent faire l'objet d'un enseignement supérieur, réunir à la culture générale que donnent les études classiques, la pratique des recherches philologiques et la connaissance approfondie des littératures. Aujourd'hui que nous avons la bonne fortune de posséder à Toulouse, au moins pour la langue et la littérature espagnoles, un professeur offrant toutes ces garanties, le moment paraît venu de réaliser le vœu émis en 1878 (2). »

(1) Il y a peu de jours, M. Gebhart, professeur de littérature de l'Europe méridionale à la Faculté des lettres de Paris, dans une allocution aux étudiants de la Sorbonne, faisait remarquer en ces termes cette lacune dans l'enseignement français : « D'où vient qu'on fasse si peu de cas chez nous de ces études ? D'où vient que l'italien et l'espagnol, si riches de chefs-d'œuvre, ne soient enseignés presque nulle part en France ? Que dirions-nous si, en Italie ou en Espagne, on proscrivait, tout d'un coup, l'enseignement du français ? »

Cette allocution ouvrait la discussion de la thèse remarquable de M. le professeur Mérimée, de Toulouse : *Essai sur la Vie et les Œuvres de Francisco de Quevedo*.

(2) Extrait de la lettre de M. le Recteur au Maire de Toulouse.

Le Conseil général des Facultés a émis à l'unanimité, le 23 juillet dernier, un vœu favorable pour la création d'une chaire de langue et littérature espagnoles qui n'existe à l'heure actuelle dans aucune Faculté de France.

M. le Directeur de l'enseignement supérieur et M. le Recteur de l'Académie de Toulouse ont pensé que cette chaire trouverait à Toulouse sa place naturellement indiquée. Les rapports intellectuels, aussi bien que commerciaux, que notre ville a de tout temps entretenus avec le pays voisin, suffiraient sans doute à justifier cette désignation ; mais elle semble particulièrement opportune dans un moment où des projets, à la réalisation desquels nous sommes particulièrement intéressés, promettent de faire de Toulouse l'intermédiaire nécessaire entre le midi de la France et l'Espagne (1) ; à la veille, enfin, d'une grande fête internationale (2) qui, nous l'espérons, attirera chez nous, en même temps que les industriels, les savants et les publicistes de l'Espagne.

Dans notre pensée, le programme de l'enseignement qui sera donné dans la chaire nouvelle devrait embrasser aussi bien l'histoire que la littérature.

Vous n'ignorez pas, d'ailleurs, que la critique contemporaine tend de plus en plus, non pas à confondre, mais à unir ces deux sortes d'études ; car l'histoire littéraire d'une nation n'a pas de sens si elle n'est éclairée par le développement historique d'un peuple, et réciproquement ce dernier trouve à son tour son explication dans les œuvres littéraires qui témoignent d'une manière sensible et durable de l'état intellectuel et moral de ce pays. C'est pourquoi nous proposons à l'autorité universitaire de donner à la chaire nouvelle le titre de *chaire d'histoire et de littérature de l'Espagne*.

L'expérience a montré déjà qu'il y avait à Toulouse des éléments capables d'assurer le succès de la création nouvelle. Plusieurs d'entre vous se souviennent sans doute de l'empressement du public aux cours consacrés par M. d'Hugues à quelques-uns des grands littérateurs d'Espagne.

Si trop peu de personnes à Toulouse sont capables de suivre, textes en main, les savantes leçons professées à notre Faculté sur la littérature anglaise

(1) Le chemin de fer transpyrénéen voté, et qui passera par la Noghera Paillaresa.

(2) L'Exposition qui s'ouvre à Toulouse le 15 mai 1887.

ou allemande, beaucoup du moins, parmi nos compatriotes, entendent suffisamment l'espagnol pour pouvoir tirer à la fois profit et plaisir de l'étude des chefs-d'œuvre de la littérature castillane.

J'ajoute que, dans l'ordre de l'enseignement supérieur, cette chaire sera le complément naturel des cours municipaux de langue espagnole, institués depuis de longues années déjà dans notre ville. Les élèves nombreux qui suivent ces cours élémentaires trouveront, à notre Faculté, l'occasion et le moyen de compléter les notions techniques et pratiques qu'ils y puisent, et arriveront bien préparés à poursuivre plus avant leurs études dans le vaste champ de l'histoire et de la littérature espagnoles.

Par ces motifs d'ordres différents, il a paru à votre Commission qu'il y avait pour notre ville intérêt et profit à accepter les propositions qui nous sont faites, et à assurer à Toulouse, à l'exclusion d'autres villes rivales, le privilège de cet enseignement nouveau.

Nous avons l'honneur de proposer au Conseil d'inscrire désormais, à son budget ordinaire, la somme de deux mille francs, part contributive de la ville de Toulouse pour le tiers du traitement attaché à la chaire qui serait fondée par décret, et par conséquent à titre d'institution définitive.

M. DUBOUL. — Nous voterons ce budget à la condition que cela ne nuira en rien au cours municipal d'espagnol déjà existant à Toulouse. Ce cours a rendu de réels services ; je connais une foule de jeunes gens qui parlent fort bien l'espagnol et qui n'ont jamais été en Espagne. C'est grâce à ce cours municipal qu'ils connaissent cette langue.

M. CARTAILHAC. — Autant que personne, je rends hommage au directeur de ce cours, et j'applaudis au succès de son enseignement.

Les conclusions du rapport sont adoptées.